



## INFORMATION IMPORTANTE PRODUIT

Gentilly, le 28 Avril 2022

A l'attention des pharmaciens d'officine et des pharmaciens hospitaliers

**Objet : Rupture de stock de QUINIMAX 125 mg, comprimé pelliculé sécable / Mise à disposition de la spécialité importée QUINIMAX 125 mg commercialisée par Sanofi dans d'autres pays**

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

Dans le contexte actuel d'une rupture de stock en **QUINIMAX 125 mg, comprimé pelliculé sécable**, Sanofi-aventis France met à disposition à titre exceptionnel et transitoire et en accord avec l'ANSM, la spécialité **QUINIMAX 125 mg** initialement destinée à d'autres marchés.

Cette spécialité contient les mêmes principes actifs en même quantité que la spécialité française QUINIMAX 125 mg, comprimé pelliculé sécable.

Les éléments de conditionnement, y compris la notice de la spécialité QUINIMAX 125 mg, sont rédigés en français et en anglais.

Chaque unité importée sera accompagnée de la notice de la spécialité **QUINIMAX 125 mg, comprimé pelliculé sécable commercialisé en France à remettre au patient** ainsi que d'un exemplaire de cette lettre.

La date de retour à un approvisionnement normal de la spécialité QUINIMAX 125 mg, comprimé pelliculé sécable est prévue au début du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022.

Aussi, pour **toute commande de QUINIMAX 125 mg**, nous vous invitons à contacter notre Département d'Information Médicale et Scientifique du lundi au vendredi de 9h à 18h aux numéros suivants :

- Depuis la métropole : 
- Depuis les DOM-COM : 

Vous pouvez également nous adresser directement vos demandes d'information médicale en utilisant notre formulaire de contact.

Ce formulaire est disponible sur le site [sanofi.fr](http://www.sanofi.fr/fr/nous-contacter), dans la rubrique « nous contacter » (<http://www.sanofi.fr/fr/nous-contacter>), en cliquant sur le lien surligné en bleu, affiché avant les numéros de téléphone de l'information médicale.

Sanofi-aventis France prend en charge l'exploitation de cette spécialité importée, en ce qui concerne notamment l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations éventuelles.

Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou directement via le site de déclaration des effets indésirables [www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr) en précisant le nom et le numéro de lot du produit.

Conscient des désagréments engendrés par cette situation, je vous remercie pour votre compréhension et vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher Confrère, à l'assurance de mes salutations distinguées.

*Emmanuelle DELESTRE*

Electronically signed by:  
Emmanuelle DELESTRE  
Reason: OK  
Date: Apr 28, 2022 16:37  
GMT+2

Emmanuelle Delestre  
Pharmacien Responsable Intérimaire